MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES du LANGUEDOC-ROUSSILLON

(Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

MONTPELLIER — 16, Rue de la République — **TÉL. M2 58-72**

1ère Année — 10 Juillet 1953 — N° 18

AVERTISSEMENTS

TEIGNE de l'OLIVIER -

Actuellement les chenilles de deuxième génération pénètrent dans les fruits pour en dévorer l'amande. Il en résultera la chute de ces fruits au mois d'août.

Pulvériser immédiatement :

- Arséniate de plomb (dose prescrite sur l'emballage) + 0,500 l. huile blanche type été.

ou - Produit à base de D.D.T. (dose prescrite par le fabricant) + 0,500 l. huile blanche type été.

MOUCHE DU CARTHAME -

Les observations locales et le contrôle de laboratoire font prévoir un vol important. Traiter les cultures dès réception du présent avis pour protéger les capitules contre les "vers".

INFORMATION

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE et DORYPHORE

Renouveler d'urgence le traitement cupro-arsenical.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

L.L. TROUILLON



Ministère de l'Agriculture

Ecole Nationale d'Agriculture de
MONTPELLIER

STATION REGIONALE
d'AVERTISSEMENTS VITICOLES

Montpellier, le 10 juillet 1953

MILDIOU. EUDEMIS. et COCHYLIS

NOTE N° 8.

MILDIOU - En dehors des repiquages constatés autour des points où la maladie existait déjà, du mildiou primaire assez abondant apparaît dans les bas-fonds des vignobles intéressés par les violents orages de fin Juin.

Entre Puimisson, Pailhès et St-Geniès-le-Bas (Hérault), des taches naissantes sont visibles sur les feuilles tendres des rameaux dont les extrémités reposent sur le sol.

Des situations analogues existent certainement ailleurs.

Le prochain orage contaminera la végétation nouvelle qui souvent apparaît maintenant; il conviendrait donc de la protéger par un traitement qu'il serait nécessaire de répéter dans le cas de croissance prolongée.

EUDEMIS de l'Aude. Le deuxième vol de papillons d'Eudémis venant d'avoir lieu à Capendu (Aude), le traitement correspondant à cette région est à appliquer dès maintenant. On utilisera les insecticides habituels.

COCHYLIS du Gard. (Région de Pont-St-Esprit). Un traitement à base d'ester phosphorique est à effectuer actuellement contre la 2ème génération de Cochylis.

Le Directeur de la Station
Régionale d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON.

Reproduction ou adaptation réservées - Autorisation du 23 Janvier 1953
Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles - 16 rue de la République
MONTPELLIER - Le Gérant : R. BERTRAND.